LES

VINGT-SIX *QUAND*,

OU

RÉPONSE

A L'AUTEUR DE LA BROCHURE

INTITULÉE:

JE NE SUIS POINT DE L'AVIS DE TOUT LE MONDE.

1789.


THE NEWBERRY LIBRARY
NL
CHICAGO

A Monsieur De . . . .

Je ſuis, Monſieur, une de vos pratiques les plus affidées. Dans le nombre innombrable des brochures qui couvrent le ſol de votre magaſin, j'ai acheté volontiers celles que vous m'avez aſſuré ſe diſtinguer par la force d'une logique convaincante, ou par les agrémens d'un ſtyle brillant. C'eſt ainſi que, ſur votre parole, j'ai pris les différens *ouvrages de M. le comte d'Ant***; *ceux de MM. la Cretelle, Target, Cerutti, Rabaud de Saint-Etienne*, & pluſieurs autres, comme *l'Eſſai ſur les Privilèges; le Bon Sens;*

le Rubicon ; *aux Trois Ordres* ; *Qu'eſt-ce que le Tiers* ; *les Abeilles de la Seine.* Je les ai lus avec grand plaiſir, & je les conſerve avec intérêt. Mais hier vous m'avez vanté JE NE SUIS POINT DE L'AVIS DE TOUT LE MONDE, que vous m'avez dit ſortir de la plume d'un M. le comte . . . . . dont j'ai oublié le nom. Ah ! M. de...., mettez la main à la conſcience : ne m'avez-vous pas fait un conte ? Je conçois bien que vous n'aviez pas lu cette brochure, puiſque vous m'avez répété cent fois qu'à peine aviez-vous le temps de retenir les titres de toutes celles dont chaque jour les preſſes gémiſſent ; mais, en bonne foi, eſt-ce une raiſon pour faire gémir auſſi vos pratiques ?

Je vous avoue qu'en lisant la brochure intitulée : JE NE SUIS POINT DE L'AVIS DE TOUT LE MONDE, j'ai été indigné de trouver cet Auteur diffident toujours armé de sophismes & de bouffonneries, ou semant le barbarisme & la calomnie.

Je me suis amusé à jetter sur le papier quelques notes en forme de QUAND ; je vous les envoie pour les faire imprimer. Je n'ai pas la vanité d'espérer qu'elles pourront calmer cette fureur épidémique d'écrire sur les Etats généraux, sur leur convocation, leur délibération & leurs opérations ; mais du moins j'aurai exhalé mes plaintes & mon humeur : peut-être aussi serai-je assez heureux pour prémunir un honnête citadin

contre l'envie d'acheter, ſur ſon titre, la brochure en queſtion, & pour l'engager à faire, des vingt-quatre ſols qu'elle coûte, une charité à quelques malheureux; car ils ſont en plus grand nombre encore que les brochures, & méritent plus d'intérêt.





LES

VINGT-SIX *QUAND*,

OU *Réponſe à l'Auteur de la brochure intitulée* : *JE NE SUIS POINT DE L'AVIS DE TOUT LE MONDE.*

I.

QUAND on a la démangeaiſon de ſe faire imprimer, il faut avoir l'ambition de ſe faire lire. Pour atteindre à ce but, on doit mettre de la liaiſon dans ſes idées, de la conſéquence dans ſes raiſonnemens, & de la pureté dans ſon ſtyle.

I I.

(Pag. 1 & 2.) QUAND on donne des

comparaiſons pour des raiſons, il faut que l'application en ſoit juſte & frappante. Mais c'eſt une inſigne gaucherie que de citer des vers plaiſans, où chacun dit : *que faut-il faire ?* & d'y montrer le tableau hiſtorique du moment préſent; où chacun, au contraire, prétend enſeigner ce qui eſt à dire & ce qui eſt à faire.

I I I.

QUAND on eſt aſſez malheureuſement organiſé pour ne voir que du ridicule & de l'inutilité dans les recherches des gens laborieux, qui tentent de répandre la lumiere ſur tout ce qui peut intéreſſer la forme & l'objet des aſſemblées nationales, c'eſt une grande abſurdité que de croire qu'il ſoit plus aiſé ſous des plafonds dorés, entouré de valets ignorans, ſans autre inſtruction qu'un grand fond de ſuffiſance & de mépris pour l'étude ; qu'il ſoit plus aiſé de régir l'Etat, ou de lui preſcrire un gouvernement, que dans un *taudis*,

environné de livres, & méditant péniblement ſur les faits & les leçons qu'ils contiennent.

I V.

(Pag. 8.) QUAND on ſait que la conſtitution d'un gouvernement eſt, ſa morale écrite, une loi à laquelle tous les individus d'une Nation ſont univerſellement & entiérement ſoumis, on peut bien crier qu'il faut une conſtitution à la place de cette légiſlation vicieuſe, qui peſe ſur les petits & les pauvres, tandis que les grands & les riches ſavent toujours s'en affranchir. Et quand *on ſait tout cela*, on doit ſe perſuader que, ſur deux mille perſonnes, il y en a mille neuf cents cinquante qui ſont auſſi inſtruites. Mais quand on ignore ce que c'eſt qu'une conſtitution, il ne faut pas accuſer ſes freres de ſa propre ignorance.

V.

(Pag. 10.) QUAND on confond les

Etats généraux avec les Notables, & que l'on apperçoit l'embarras des derniers pour assigner une place aux gens de mérite, on peut bien s'attendre à ne pas augmenter leur embarras; car on ne donne pas la preuve d'un jugement bien droit, en avançant que les Etats généraux sont un remede trop violent pour la crise où nous nous trouvons.

VI.

(Pag. 11.) QUAND on place l'époque du premier compte rendu, qui est de 1781, avec l'insurrection des Etats-Unis, dont la fermentation, commencée en 1768, a fait explosion en 1774, on n'est pas plus en droit de vanter la fidélité de sa mémoire que l'étendue de ses connoissances historiques.

VII.

QUAND on ose comparer les Juifs criant, *crucifige*, *crucifige*, avec la Nation Françaife demandant les Etats généraux

d'une voix univerſelle, c'eſt bien le cas de lever les épaules de pitié, en répétant : comparaiſon n'eſt pas raiſon. La pauvre dialectique ! Rapprocher des objets ſi diſparates ! Donner une bouffonnerie indécente pour de la plaiſanterie !

V I I I.

(Pag. 12.) Quand on ne craint pas d'aſſurer qu'une aſſemblée nationale ſera plus préjudiciable qu'avantageuſe, & d'aſſurer que, parce que les États généraux n'ont rien ſtatué, rien fixé dans des temps de trouble & d'ignorance, il en ſera de même dans ces temps-ci de paix & de lumiere, c'eſt vouloir que des gens clairvoyans, que des hommes n'aient pas une marche plus ſûre ou plus droite que des aveugles ou des enfans à la liſiere.

I X.

(Pag. 15.) QUAND on eſt aſſez peu

éclairé pour accuſer la philoſophie *du renverſement de toutes les loix divines & humaines, d'avoir enfanté une cupidité ſans bornes & un égoïſme révoltant*, on calomnie la philoſophie, que l'on ne connoît pas, puiſqu'elle ne prêche, au contraire, que la juſtice & la bienfaiſance; on devient l'écho de nombre de petits folliculaires très-connus, qui, conſtamment rejettés de l'Académie Françoiſe, vengent leur vanité humiliée par une feinte dévotion, & ſervent leur intérêt par les noirceurs & les méchancetés qu'ils répandent pieuſement contre la philoſophie & les philoſophes, pour l'édification de leurs lecteurs.

X.

(Pag. 19.) QUAND on cite l'almanach royal comme le répertoire de tout ce que la France fournit de Seigneurs, de Magiſtrats, de Prélats & d'hommes de finance deſtinés, par leurs places, leur rang & leur naiſſance, à jouer un rôle principal à

l'assemblée des Etats généraux, c'est n'avoir pas la moindre notion de la maniere dont se composent ces comices nationaux ; c'est motiver l'exclamation qui échappe à tout homme de bon sens : ah ! vraiment, je ne m'étonne plus que l'Auteur ne soit pas de l'avis de tout le monde ; il ne connoît rien aux Etats généraux. Quoi ! il est persuadé que les rangs, les dignités & la richesse y donnent séance ! autant vaut dire que ces trois choses suppléent la science, le jugement & le patriotisme.

X I.

(Pag. 21.) QUAND on s'ingere à faire parler le Roi de France, le premier point, le point essentiel est qu'il parle sa langue purement, & avec la dignité qui convient au Souverain d'une grande Nation, & non pas comme un propriétaire campagnard à ses fermiers. La plaisanterie n'est bonne que lorsquelle est à sa place ; car, comme dit Catule, *risu inepto res ineptior nulla est.*

X I I.

(Pag. 26.) QUAND on avance que, pour peindre une ame royale, il faut être né ſur le trône, c'eſt s'exprimer d'une mamaniere niaiſe & inintelligible ; car pour peindre une choſe impalpable & imperceptible, il faudroit des organes tout différens de ceux de la pauvre eſpece humaine. Il eſt vrai qu'il n'en ſeroit pas moins abſurde de prétendre que, pour montrer une ame royale, il faut être né ſur le trône : c'eſt ſoutenir qu'une ame noble ne ſe trouve qu'avec des titres de nobleſſe. Quelles conjonctures ont jamais mieux démontré la fauſſeté de cette propoſition ?

X I I I.

(Pag. 27.) QUAND on eſt perſuadé que l'amour des Français pour leurs Rois eſt un ſentiment inné avec eux ; qu'il eſt capable de tout le dévouement imaginable,

on doit l'être en même temps que ce ſentiment deviendra le lien de tous les cœurs, le guide de tous les eſprits vers un ſeul but; celui d'entrer dans les vues bienfaiſantes du Monarque, & d'opérer le bien général.

X I V.

(Pag. 31.) QUAND on ſe pique d'écrire pour le public, on ne doit pas confondre la propriété de deux mots oppoſés, & dire que chaque individu ſe croit l'écho & l'organe de la Nation; car certainement on ne peut pas être à la fois l'effet & la cauſe.

X V.

QUAND on veut être prophete dans ſon pays, malgré le proverbe, il faut un grand talent pour faire impreſſion; & même, ſi l'on découvre dans l'avenir des choſes ſiniſtres ou funeſtes, on doit indiquer le moyen de les éviter ou de s'en garantir. Mais c'eſt inſulter toute une Nation que

d'aſſurer : *Savez-vous ce qui va arriver aux Etats généraux ? La montagne en travail enfantera une ſouris.* C'eſt annoncer à l'Europe attentive que la Nation Françaiſe eſt incapable de penſer & de raiſonner; c'eſt crier que, frappée de paralyſie, cette malheureuſe Nation ne peut plus ſentir; que ſon intérêt, ſa force & ſa proſpérité tiennent à l'harmonie que ſes membres doivent porter dans l'aſſemblée de la famille : c'eſt être mauvais Français que d'avoir cette opinion : il n'y a qu'un eſprit faux & méchant qui puiſſe la répandre.

X V I.

(Pag. 34.) QUAND on ſe permet d'écrire que les *motifs* d'un arrêt ſont déduits & *motivés* dans une multitude de *factum*, on donne à juger qu'un ſtyle correct eſt plus rare qu'un eſprit prophétique ; & pour le ſoin de ſa réputation, on doit apprendre à parler avant que de s'aventurer à écrire.

XVII.

Quand on aspire à se donner l'air d'un penseur, d'un philosophe, &c., qui pis est, d'un prophete, il faut être conséquent dans ses propositions, & mettre de l'accord entre ses pensées ; car s'il ne résulte rien des Etats généraux, si cette assemblée se termine comme la montagne en travail, c'est tomber en contradiction avec soi-même, puisqu'on a dit que les Etats généraux sont un remede trop violent pour la crise où nous nous trouvons, & qu'ensuite on se jette dans un détail emphatique de tout ce que cette assemblée fera à l'imitation de la Dictature Romaine.

XVIII.

Quand on construit des phrases comme la suivante : « On a beau calculer l'im-
» mensité des ressources de la France, on
» ne s'en noiera pas moins dans l'océan de

» ſes charges & l'énormité de ſes dettes. Je » ne connois, graces à Dieu, ni les unes » ni les autres; mais je ſuis en droit de » conclure que très-certainement les der» nieres excedent de beaucoup les premie» res. » Ah! monſieur le diffident, comment ignorez-vous que les charges & les dettes ſont la même choſe; que le mot charge eſt le terme générique qui ſignifie toute eſpèce de dépenſe? Autant vaut confondre le blanc avec le noir, l'actif avec le paſſif, la fin avec le moyen. Et puis ce trope ſi juſte, ſi élégamment exprimé : *Se noyer dans un océan de charges & l'énormité des dettes*; & le droit de conclure de ce qu'on ne ſait pas : certes voilà bien du galimatias double, digne du docteur Mathanaſius! Quand on ne ſait pas mieux ſa langue, on a beſoin d'un maître pour l'apprendre, ou d'un profeſſeur pour traduire ce qu'on écrit, en bon français.

X I X.

Quand on veut, malgré le bon ſens, employer le ſtyle figuré, il faut ſe garder d'une divergence inſidieuſe, & mettre quelque meſure entre l'objet de comparaiſon & ſon réſultat. Repréſenter Paris comme une éponge d'où le gouvernement fait couler des fonds à grands flots, c'eſt ſuivre conſtamment les tranſports d'une imagination déréglée, qui conçoit une éponge produiſant des flots, & un océan de charges & de dettes où l'on ſe noie.

X X.

(Pag. 43.) Quand on aſſure que ce n'eſt pas avec de belles phraſes, de pompeux étalages de ſentimens philoſophiques, & des brochures ſans nombre, qu'on peut réformer l'Etat, on doit s'abſtenir d'augmenter le nombre de ces brochures, ſurtout quand on ne met dans la ſienne que

les rêveries d'un esprit en délire, présentées sous un style toujours commun, souvent barbare, & qui n'est animé que par des figures incohérentes, qui assoupissent ou tuent, au lieu de vivifier.

X X I.

(Pag. 46.) QUAND on connoît la constitution des Etats généraux, & qu'on est en état de juger de leurs fonctions, on sait qu'elles consistent à proposer, remontrer, aviser & consentir à tout ce qui peut concerner les besoins de l'Etat, la réforme des abus, & l'établissement d'un ordre fixe & durable dans toutes les parties de l'administration. On ne peut donc pas supposer qu'il leur soit défendu de *s'immiscer dans aucune branche* de l'administration, autre que celle des impositions. Une pareille supposition devient la preuve évidente que celui qui ignore jusqu'aux élémens de la matiere sur laquelle il écrit, ne peut *point être de l'avis de tout le monde.*

XXII.

(Pag. 50.) Quand, à la qualification de pauvre logicien, on réunit le titre de médiocre écrivain & de faux prophete, c'eſt, de plus, ſe montrer un très-mauvais citoyen que d'alléguer : *nous n'avons pas à la tête du gouvernement de grands Miniſtres*; mais nous y avons des hommes accoutumés à traiter, quoique avec d'aſſez petits moyens, de grands intérêts, élevés par l'eſprit d'intrigue, qui ſait ſe plier à tout & y faire plier les autres. C'eſt inſulter à la Nation même, dont les acclamations univerſelles ont rappellé au miniſtere principal & le plus important, un homme dont elle avoit eu occaſion d'éprouver les grands talens, &, ce qui vaut mieux, de connoître les vertus, un homme qu'on a juſtement appellé le ſauveur de l'Etat & le génie de l'humanité.

XXIII.

(Pag. 60.) QUAND on a aſſez mauvaiſe opinion du Clergé & de la Nobleſſe, pour tenter de perſuader qu'il ne peut ſe trouver ni généroſité, ni patriotiſme dans ces deux ordres; pour aſſurer que l'ambition & la ſoif des graces en ſéduiront tous les membres, & les feront mouvoir au gré de l'autorité, c'eſt s'accuſer ſoi-même de manquer de caractere, d'élévation, & de cette louable ardeur pour l'eſtime publique, qui eſt le préſervatif contre la corruption.

XXIV.

(Pag. 64.) QUAND on a, comme on en convient, le malheur de ne pas croire aux élans de l'amour de la patrie, ni qu'il puiſſe en exiſter dans un Royaume peuplé de vingt-cinq millions d'individus, c'eſt rapporter à ſa meſure tous les Français, & d'une grande Nation faire un peuple de Pigmées.

X X V.

(Pag. 69.) QUAND on n'a pas le discernement néceſſaire pour voir que l'aſſociation du Tiers eſt formée par un vœu unanime ; que l'intérêt général en reſſerre les liens ; qu'elle repoſe ſur des principes fixes, avoués par la raiſon ; que ſon objet eſt immuable, & ſon plan fondé ſur les baſes éternelles de la juſtice, on eſt bien aveugle ou bien méchant de prédire que *le Tiers-Etat donnera avant peu du nez en terre.* Il ne manque plus à cette extravagante prédiction, exprimée ſi trivialement, que d'être débitée ſur des trétaux, aux halles & dans les carrefours, pour être revêtue des caracteres qui démontrent à quelle claſſe de lecteurs elle a été deſtinée.

X X V I.

QUAND on veut ſe parer des axiômes

de Montaigne, on doit choiſir ceux qui ſont les moins communs, & mieux exprimés que *tout ce qui branle ne tombe pas.* Cette maxime peut être bonne dans quelques circonſtances; mais quand l'édifice menace ruine de tous côtés; quand les ornemens de ſa façade cachent des murs par-tout entr'ouverts & délabrés; quand les fondemens antiques auxquels on a rajouté, de temps en temps, des contreforts mal aſſis, ou des appuis d'une matiere molle & friable, tombent en pouſſiere, ſans doute il faut abattre cet édifice & le reconſtruire en entier; c'eſt du moins le parti de tout propriétaire raiſonnable. Que gagneroit-on à vouloir le réparer, le replâtrer, le rapiéceter? Rien qu'à enrichir les architectes & les maçons. L'édifice, ſans être plus ſolide, continueroit à reſter chancelant, & finiroit par écraſer les habitans. Ainſi on auroit perdu, en réparations inutiles, un temps qu'on pouvoit employer à la reconſtruction; & ce délai, mal en-

tendu, n'auroit servi qu'à multiplier les difficultés, augmenter les dépenses, & coûter la vie à des hommes.

Le Tiers-Etat est ici le propriétaire raisonnable; les ordres du Clergé & de la Noblesse sont les architectes & les maçons.

Empruntons le langage de ces ordres.

Qu'on réforme, dans la constitution de l'Etat, disent-ils au Tiers, tous les abus qui vous grevent & ne nous sont pas utiles; qu'on vous fasse tout le bien qu'on voudra; pourvu qu'il n'en résulte pour nous ni privation de jouissance, ni perte pécuniaire, nous consentons à tout; nous applaudirons même à l'opération. Mais comme, en délibérant par têtes, il se trouveroit parmi nous des membres assez honnêtes, assez éclairés, assez généreux pour faire le sacrifice de leur argent à leur conscience

& à leur raiſon, nous nous oppoſons à ce qu'on délibere par tête. N'eſt-ce pas aſſez déjà que vous ayez obtenu, malgré nous & nos menaces, une égalité de repréſentation ? Contentez-vous de cet avantage : il bleſſe aſſez notre vanité ; mais nous ne ſouffrirons pas qu'il nuiſe à nos intérêts. Nous voulons que, comme aux Etats de 1614, on vote par ordre, & chacun ſéparément ; c'eſt-à-dire, en d'autres termes, notre intention eſt de continuer le rôle d'oppreſſeur & de tyran ; le vôtre eſt d'être opprimé & eſclave. En vain la voie de la juſtice, le ſentiment du bien nous crient, que pour détruire le mal, & pour opérer la proſpérité de l'Etat ; pour accroître ſa force au dedans, & ſa puiſſance au dehors, pour la ~~facilité~~ félicité de tous, il faut de l'union dans les penſées, & de l'accord dans les volontés : nous ſommes ſourds à ces cris. Cette harmonie de penſées & de volontés ne frappe point nos organes ; comment ſon

charme pénétreroit-il nos ames ? l'intérêt & la vanité les enveloppent. Ces deux reſſorts compoſent tout notre mouvement. Notre ſenſibilité organique s'irriteroit violemment de tout ce qui peut les déranger ou altérer leur élaſticité, & nous ne pourrions pas répondre de ſes effets. Ainſi, pour l'amour de la paix, par vénération pour la religion & pour ſes miniſtres, par conſidération pour des familles anciennes, qui ont acheté leurs rangs, leurs diſtinctions au prix de leur ſang, reſpectez nos priviléges, qui ſont une partie de nos propriétés, & laiſſez les choſes comme nos peres les ont établies ; ils étoient bien auſſi habiles & auſſi éclairés que vous : mettez votre gloire à leur reſſembler & à penſer comme eux.

Il ſeroit aiſé de trouver ce que le Tiers-Etat peut répondre à cette harangue ; mais il eſt impoſſible de le faire d'une maniere plus victorieuſe que

823

l'Auteur de la brochure : Qu'eſt-ce que le Tiers-Etat ? Rien. Que demande-t-il ? A être quelque choſe.

F I N.